

## NOTICE

### Bordereau de tournée dédiée - Annexe 1 (anciennement collecte de petite quantité)

mars 2023	Version initiale
version du 6 juillet 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>- précisions sur le délais des 3 jours d'utilisation d'un bordereau de tournée dédiée</li><li>- ajout des associations et copropriétés</li><li>- gestion poids et conditionnement par le collecteur</li><li>- numéro échantillon pour huiles noires</li></ul>
version 22/11/23	<ul style="list-style-type: none"><li>- mise à jour de la liste des codes huiles ouvrant le champ échantillon</li><li>- mise à jour de la liste des codes permettant l'usage de l'annexe 1</li></ul>
version 25 janvier 2024 (repères  )	<ul style="list-style-type: none"><li>- modification du délai de 3 à 5 jours pour l'usage d'une annexe 1</li><li>- rendre obligatoire la complétion du poids et du conditionnement sur l'annexe 1</li><li>- usage pour une collecte initiale uniquement</li></ul>

Cette nouvelle fonctionnalité permet une traçabilité de déchets en simplifiant la collecte dans certains cas.

Elle est le fruit de:

- l'ancienne annexe 1 du CERFA 12571 (aujourd'hui abrogé)
- des travaux et ateliers réalisés entre juin et octobre 2022 avec les parties prenantes
- la note finale qui présente le fonctionnement cible à mettre en place, validée par la DGPR
- l'obligation de dématérialisation de l'annexe 1 pour que les producteurs disposent de la traçabilité et d'un registre

### Pour quels usages?

Le DGPR retient le scénario de création d'un bordereau chapeau et des annexes 1 liées et d'un format Trackdéchets plus ouvert et plus souple :

- suppression du seuil de 100 kg en quantité de déchets mais plutôt viser des flux de déchets spécifiques pour lesquels les annexes 1 sont véritablement utilisées aujourd'hui ;

- sous respect de certaines conditions, le collecteur pourra effectuer la collecte de déchets du producteur, et, au moment de la signature du bordereau par le collecteur, les 2 signatures (producteur et collecteur) s'appliqueront simultanément.

**NEW** Le bordereau de tournée dédiée et les annexes 1 peuvent être utilisés uniquement pour la collecte chez des producteurs initiaux ! En aucun cas une annexe 1 ne doit être utilisée post regroupement/tri/transit en lieu et place d'un bordereau suite (annexe 2 par ex). Si des cas sont avérés, ils seront signalés.

## Quel est le principe?

Le collecteur prépare un bordereau de tournée dédiée (bordereau chapeau) pour le déchet à collecter (1 code déchet par bordereau chapeau), sur lequel il identifie le collecteur et l'installation de destination du déchet (comme pour un bordereau classique)

Il va ensuite ajouter 1 annexe pour chaque producteur prévu durant la tournée.

Chaque producteur verra cette annexe 1 dans son tableau de bord, comme un bordereau classique, et disposera d'une copie du bordereau chapeau.

## Qui peut créer un bordereau de tournée dédiée (et ses annexes 1)?

Le collecte est effectuée par un **collecteur/transporteur**, lors d'une tournée dédiée. Il est donc l'acteur le plus indiqué pour créer les bordereaux de tournées dédiées.

Les **éco-organismes** peuvent également créer ce bordereau (sous réserve de bien identifier le collecteur et l'éco-organisme de façon distincte) et ses annexes 1.

**Trackdéchets** permet qu'un bordereau de tournée dédiée puisse être créé par les entreprises inscrites sur la plateforme (**établissements / information**) avec au moins un des profils suivants:

Profil de l'entreprise	Installation de Transit, regroupement ou tri de déchets Transporteur Éco-organisme Installation de traitement
------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les clients producteurs, ont accès à l'annexe 1 qui les concerne (une annexe 1 par producteur)

## Quelles sont les options de signatures pour les annexes 1?

### OPTION 1 : Sans éco-organisme

Les annexes 1 doivent être signées par les producteurs pour justifier des déchets enlevés

- **Signature "classique"**

Comme pour un bordereau, il peut donc signer depuis son espace

 Annexe 1	BSD-20230307-3ZXHNDJFW	Établissement de test 00000000000253	L'ATELIER DE CELINE 53230142100022	20 01 13* solvants	En attente de signature par l'émetteur		
--------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------	-----------------------------------------	---------------------------------------	-----------------------	----------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

ou en donnant son code de signature lors de la prise en charge par le transporteur. Ce code de signature est disponible dans **Établissements / Signature**

**Établissement de test (00000000000253)**

Information [Signature](#) Membres Contact Avancé

---

Code de signature  8853 

- **Signature déléguée**

L'autre option est de déléguer la signature à **Trackdéchets**. Celle-ci sera appliquée au moment de la collecte lorsque le transporteur/collecteur signe lui-même le bordereau. Pour utiliser cette option, il convient d'autoriser le (ou les) collecteur(s) avec lequel le producteur a un contrat de collecte, via **Établissement / Signature/ Signature automatique (annexe 1)**

**Établissement de test (00000000000253)** Vous êtes administrateur 

Information [Signature](#) Membres Contact Avancé

---

Code de signature  8853 

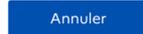
---

Emport direct de DASRI autorisé  Non 

---

Signature automatique (annexe 1) Aucune entreprise autorisée  

et saisir les N° SIRET des sociétés autorisées :

**Signature automatique (annexe 1)** 

J'autorise Trackdéchets à apposer ma signature électronique au moment de la collecte de déchets avec une annexe 1 pour le ou le(s) établissement(s) que je désigne ci-après comme collecteur autorisés, avec lesquels j'ai un contrat de collecte.

**SIRET(s) autorisé(s)**

L'ATELIER DE CELINE (53230142100022) ajouté le 07/03/2023 

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE-AQUITAINE (13001045700013) ajouté le 07/03/2023 



Dans l'exemple ci-dessus, les 2 entreprises autorisées pourront collecter directement le producteur et la signature sera appliquée. Si c'est une autre entreprise (donc non autorisée par le producteur), le producteur doit signer (sur la plateforme ou par code). L'administrateur du compte peut ajouter ou supprimer des établissements autorisés à la collecte quand il le souhaite.

**⚠ la collecte sans signature (directe, code ou déléguée du producteur) ne permet pas la signature du transporteur et n'est pas autorisée. Les annexes non signées seront**

**supprimées, soit au terme du délai d'usage du bordereau de tournée dédiée, soit dès la réception par l'installation de destination**

## OPTION 2 : Avec éco-organisme

The screenshot shows a web form with a progress bar at the top with four steps: 'Émetteur du déchet', 'Détail du déchet', 'Destination du déchet', and 'Transporteur du déchet'. The 'Détail du déchet' step is active. Below the progress bar, there is a section for 'Autre Numéro Libre (optionnel)' with a text input field containing the instruction 'Utilisez votre propre numéro de BSD si nécessaire.' A red arrow points to this field. Below this is a toggle switch labeled 'Un éco-organisme est responsable de la prise en charge des déchets', which is currently turned on. A blue information box contains the text: 'Veuillez sélectionner ci-dessous un des éco-organismes enregistrés dans Trackdéchets. Si votre éco-organisme n'apparaît pas et que vous pensez que c'est une erreur, [contactez le support](#) ⚡'. At the bottom, there is a search input field labeled 'Filtrer les éco-organismes par nom...' with a magnifying glass icon.

Lors de la création du bordereau de tournée dédiée, il faut mentionner l'**éco-organisme** en le sélectionnant dans la liste proposée.

Dans ce cas, la signature pour l'**éco-organisme** sera appliquée directement lors de la collecte effective.

Le collecteur / transporteur pourra effectuer la tournée et la collecte des producteurs/détenteurs directement. Au moment où il signera pour la prise en charge du déchet, la signature de l'**éco-organisme** sera appliquée par **Trackdéchets**.

**⚠** Pour éviter la fraude et l'usage abusif de cette possibilité laissée aux éco-organismes, il ne sera pas possible de modifier un bordereau de tournée dédiée sur lequel est mentionné un éco-organisme. Ce, pour éviter de créer un bordereau, effectuer une collecte avec signatures déléguées et enlever l'éco-organisme du bordereau.

## Quelles sont les étapes de création et de collecte?

Les étapes sont les suivantes :

- 1/ création d'un bordereau de tournée dédiée
- 2/ création des annexes 1, rattachées au bordereau de tournée dédiée (1 "annexe 1" par producteur)
- 3/ collecte / signatures
- 4/ finalisation par l'installation de destination du bordereau chapeau

## 1/ création d'un bordereau de tournée dédiée

Émetteur du déchet      Détail du déchet      Destination du déchet

Autre Numéro Libre (optionnel)  
Utilisez votre propre numéro de BSD si nécessaire.

Un éco-organisme est responsable de la prise en charge des déchets

L'émetteur est

Producteur du déchet

Autre détenteur

Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance reste identifiable

Collecteur d'un bordereau de tournée dédiée (Annexe 1) ?

- Sélection du type de bordereau **“Collecteur d'un bordereau de tournée dédiée”**
- Comme pour un bordereau “classique”, les champs suivants sont à compléter:
  - coordonnées du collecteur (émetteur)
  - coordonnées de l'éco-organisme (le cas échéant)
  - coordonnées du transporteur (= collecteur sauf cas particulier)
  - coordonnées de l'installation de destination
  - code déchet (CED)
  - dénomination du déchet
  - mention ADR
  - immatriculation véhicule
- Le bordereau est créé au statut **“Brouillon”**. A ce stade, on ne peut pas ajouter d'annexes 1, et il faut le finaliser en cliquant sur **“Valider le bordereau”**

Tournée      BSD-20230309-TQRXCDJN2      L'ATELIER DE CELINE

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE-AQUITAINE 13001045700013

13 05 02\* boues séparateur hydrocarbure

Brouillon

Valider le bordereau

Actions

⇒ **Le bordereau de tournée dédiée sera le document à présenter en cas de contrôle sur route.** Le document pdf comprendra les informations des annexes 1 de la tournée prévue et les collectes signées et effectives.

⇒ La validation du bordereau de tournée dédiée permet d'ajouter les annexes 1 pour préparer la tournée.

## 2/ création d'une annexe 1, rattachée au bordereau de tournée

Tournée      BSD-20230309-TQRXCDJN2      L'ATELIER DE CELINE

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE-AQUITAINE 13001045700013

13 05 02\* boues séparateur hydrocarbure

En attente de signature par l'émetteur

Pour ajouter une annexe 1

Actions

Aperçu

Annexe 1

Dans le dossier "**Pour action**" Ouvrir le bouton "**Action**" à droite de la ligne du bordereau de tournée sélectionné.

- cliquez sur "**Aperçu**" ou "**+ Annexe 1**"
- l'aperçu s'ouvre sur l'onglet "**Annexes 1**" (visuel ci-dessous)
- Vous pouvez "**Ajouter une annexe 1**"

[En attente de signature par l'émetteur] BSD-20230309-TQRXCDJN2

Dernière action sur le	09/03/2023	Code onu	ADR
	BSD		boues**
Code déchet	13 05 02*	POP	Non
Nom usuel	boues séparateur hydrocarbure		
Quantité	? tonnes		
Conditionnement	0 colis :		
Consistance	Solide		

Ce QR code contient le numéro du bordereau



Annexes 1 Émetteur Transporteur Destinataire

Ajouter une annexe 1

Aucun bordereau annexé

Pdf Dupliquer Supprimer Modifier

Quand vous "**ajoutez une annexe 1**", une fenêtre s'ouvre pour vous permettre de sélectionner la personne (morale ou particulier) collectée.

Vous pouvez également indiquer que la personne est un particulier ou une association/copropriété sans siret et renseigner les informations demandées

**Création d'un bordereau d'annexe 1 pour le bordereau de tournée**

**Entreprise émettrice**

L'émetteur est un particulier ou une association / copropriété sans SIRET

Vous pouvez sélectionner un des favoris qui s'affichent ou faire une recherche par nom d'établissement ou siret dans les champs prévus.

**Création d'un bordereau d'annexe 1 pour le bordereau de tournée BSD-20230309-TQRXCDJN2**

**Entreprise émettrice**

L'émetteur est un particulier

Nom ou numéro de SIRET de l'établissement

Département ou code postal si l'entreprise est française

00000000000253

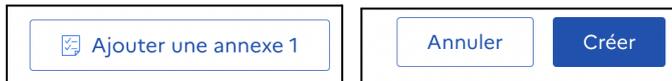
Établissement de test 00000000000253 - Adresse test - FR Informations sur l'entreprise

Établissement de test 00000000000322 - Adresse test - FR Informations sur l'entreprise

- renseignements demandés sur le producteur
  - Pour les professionnels : SIRET, dénomination, adresse, champs de contacts (nom, mail, téléphone)
  - Pour les particuliers: Nom, adresse

Sur la plateforme, les annexes seront rattachées à leur bordereau de tournée dédiée. Les annexes 1 sont complétées automatiquement par les informations du bordereau chapeau en ce qui concerne les informations déchets, transporteur et destination.

Vous pouvez répéter l’opération “Ajouter une annexe 1” autant de fois que nécessaire pour ajouter des producteurs au bordereau de tournée dédiée. (n’oubliez pas de cliquer sur “créer” à chaque fois)



Lorsque vous ajoutez des annexes 1, le tableau de l’aperçu se complète comme indiqué ci-dessous.

Le statut de l’annexe 1 est “**En attente de signature par l’émetteur**” car même si la signature est déléguée, elle sera appliquée au moment de la collecte effective

Dans la colonne “**Action**”, toutes les annexes 1 disposent du bouton “**Faire signer l’émetteur**” car cela reste possible de lui demander le code de signature. Les lignes qui comportent le bouton “**Signature transporteur**” indiquent alors que le producteur de l’annexe 1 a délégué sa signature à **Trackdéchets** pour ce collecteur. Le transporteur peut signer directement à l’emport.

N° BORDEREAU	EMETTEUR	STATUT	ACTION
BSD-20230314-A33WNDZAX	Établissement de test 00000000000164	En attente de signature par l'émetteur	Faire signer l'émetteur
BSD-20230314-FQ6AY47QZ	DI...URITE CI...ISES 12C...	En attente de signature par l'émetteur	Faire signer l'émetteur
BSD-20230314-C7Q4YYFYS	Établissement de test 00000000000253	En attente de signature par l'émetteur	Faire signer l'émetteur Signature transporteur
BSD-20230314-JHF9PJQE0	Établissement de test 00000000000322	En attente de signature par l'émetteur	Faire signer l'émetteur Signature transporteur
BSD-20230314-7NGB3AF5W	C...N 7...	En attente de signature par l'émetteur	Faire signer l'émetteur Signature transporteur

Dans le dossier “**Transporteur / À collecter**”, les informations similaires sont indiquées:

Mes bordereaux

Tableau Cartes

**À collecter**

**Collecté**

**Registre**

Type Annexe 1

Numéro BSD-20230314-7NGB3AF5W

Émetteur CL 78 LLON

Destinataire DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE-AQUITAINE 13001045700013

Déchet 13 02 04\* huile rouge

Champ libre

Plaque immat.

Statut En attente de signature par l'émetteur

Aperçu Faire signer l'émetteur Signature transporteur

Type Annexe 1

Numéro BSD-20230314-FQ6AY47QZ

Émetteur DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE-AQUITAINE 13001045700013

Destinataire DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE-AQUITAINE 13001045700013

Déchet 13 02 04\* huile rouge

Champ libre

Plaque immat.

Statut En attente de signature par l'émetteur

Aperçu Faire signer l'émetteur

Dans le cas ci-dessus à gauche, le transporteur/collecteur a le choix d'emport direct ou de signature du producteur (si il est présent par exemple). Si le transporteur signe directement (en premier), la signature du producteur sera appliquée par Trackdéchets

Dans le second cas, le producteur n'a pas délégué sa signature, il faut donc faire signer le producteur en premier; ce qui permettra de changer de statut et de permettre la signature du transporteur.

**nota:** Si un **éco-organisme** est visé sur le bordereau chapeau, le transporteur/collecteur peut toujours réaliser la collecte directement car la signature de l'éco-organisme est faite par Trackdéchets. .

### 3-a/ La collecte lors de la tournée (sans éco-organisme)

Pour rappel, le producteur désigné sur l'annexe 1 peut signer sur la plateforme depuis son compte ou avec le code de signature sur le support de transporteur, dans ces 2 cas il voit la pop-up de signature suivante.

**Il a la possibilité** d'ajouter un poids et un conditionnement en cliquant sur l'icône stylo qui indique une modification possible sous "**poids en tonnes**" et "**contenants**".

**NEW** - Attention, à la signature du transporteur ces champs seront obligatoires de façon à ne pas permettre des collectes à 0 tonne et 0 contenant

## Signer en tant qu'émetteur ✕

<b>BSDD N°</b> BSD-20230314-JHF9PJQE0	<b>DÉCHET</b> 13 02 04* huile rouge	<b>POIDS EN TONNES</b> 3
------------------------------------------	----------------------------------------	-----------------------------

**CONTENANT(S)**  
25 FUT(s)

Poids (en tonnes)

Conditionnement(s)

<b>Type</b> <input style="width: 90%;" type="text" value="Fût(s)"/>	<b>Colis</b> <input style="width: 90%;" type="text" value="25"/>
------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

[Ajouter un conditionnement](#)

25 colis : 25 Fût(s)

**Émetteur**  
Établissement de test (00000000000322)  
 Adresse test

et il complète les informations de nom et prénom et clique sur **“Signer en tant qu'émetteur”**

En qualité d'**émetteur du déchet**, j'atteste que les informations ci-dessus sont correctes. En signant ce document, je déclare transférer le déchet.

NOM et prénom du signataire

Producteur

producteur

Annuler

Signer en tant qu'émetteur

## Le collecteur signe à son tour

<b>Type</b>	 Annexe 1
<b>Numéro</b>	BSD-20230314-JHF9PJQE0
<b>Émetteur</b>	Établissement de test 00000000000322
<b>Destinataire</b>	DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE- AQUITAINE 13001045700013
<b>Déchet</b>	13 02 04* huile rouge
<b>Champ libre</b>	tournée test 
<b>Plaque immat.</b>	66TTT55 
<b>Statut</b>	Signé par l'émetteur

 Aperçu  Signature transporteur

ou peut signer directement à partir du moment où le choix est proposé, comme ci-dessous

**Statut** En attente de signature par l'émetteur

 Aperçu  Faire signer l'émetteur  Signature transporteur

**NEW** Au moment de la signature de collecteur, une valeur **doit être obligatoirement** renseignée en poids et en conditionnement. Cette valeur (qui se cumule sur le bsd chapeau), peut faire l'objet d'un contrôle sur route.

La pop-up de signature lui permet de modifier éventuellement le poids et le conditionnement pour ajuster ces informations à la collecte effective.

exemple: le producteur a indiqué 10 fûts, mais le collecteur a une citerne et fait un pompage, il devra indiquer 1 citerne.

**⚠** Ce choix sera retenu pour ne permettre que "citerne" sur les annexes suivantes, lors de la signature collecteur pour le bordereau de tournée dédiée concerné.

la règle est donc:

si lors de la première signature du collecteur il a indiqué

- citerne => il ne pourra mettre que 1 ou 2 citernes
- benne => il ne pourra mettre que 1 ou 2 bennes
- autres contenants: ils se cumulent

Les poids indiqués par le collecteur se cumulent également dans le bordereau chapeau

Sur son tableau de bord, le collecteur voit le bordereau changer de statut dès la première collecte effective. Le bordereau de tournée dédiée passe donc **“En attente de réception”**

 Tournée	BSD-20230314-FBGGWKFFC	L' [REDACTED] NE 5 [REDACTED]	DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE-AQUITAINE 13001045700013	13 02 04* huile rouge	En attente de réception	Actions
-------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------	----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	-------------------------	---------

Le tableau de bord des annexes est aussi modifié:

Annexes 1			
Emetteur			
Négociant			
Transporteur			
Destinataire			
Il est possible d'ajouter une annexe 1 → <a href="#">Ajouter une annexe 1</a>			
N° BORDEREAU	EMETTEUR	STATUT	ACTION
BSD-20230314-A33WNDZAX	Établissement de test 00000000000164	En attente de signature par l'émetteur	 Faire signer l'émetteur
BSD-20230314-FQ6AY47QZ	[REDACTED] ITE [REDACTED] S 1 [REDACTED]	En attente de signature par l'émetteur	 Faire signer l'émetteur
BSD-20230314-C7Q4YYFYS	Établissement de test 00000000000253	En attente de signature par l'émetteur	 Faire signer l'émetteur  Signature transporteur
BSD-20230314-JHF9PJQE0	Établissement de test 00000000000322	En attente de réception	← Les annexes 1 ont été collectées
BSD-20230314-7NGB3AF5W	[REDACTED]	En attente de réception	

### 3-b/ La collecte lors de la tournée (avec éco-organisme)

Pour le bordereau de tournée dédiée, sur lequel est mentionné un **éco-organisme**, (ici Corepile pour l'exemple), tous les bordereaux annexes 1 peuvent être collectés directement, même si le producteur n'a pas délégué sa signature.

Dernière action sur le BSD 14/03/2023

Code déchet 20 01 33\*

Nom usuel piles vrac

Quantité 0 tonnes

Conditionnement 0 colis :

Consistance Solide

Code onu adr piles EcoOrganisme Corepile  
vrac Siret 42248908800035

POP Non

Annexes 1 Émetteur Transporteur Destinataire

Ajouter une annexe 1

N° BORDEREAU	EMETTEUR	STATUT	ACTION
BSD-20230314-DSY3SV0EH	Établissement de test 00000000000253	En attente de signature par l'émetteur	Faire signer l'émetteur Signature transporteur
BSD-20230314-3WDHZNKZA	Établissement de test 00000000000322	En attente de signature par l'émetteur	Faire signer l'émetteur Signature transporteur
BSD-20230314-F9VBM5H37	Établissement de test 00000000000164	En attente de signature par l'émetteur	Faire signer l'émetteur Signature transporteur

Capture d'écran

Nous conservons toutefois le bouton d'action "**Faire signer l'émetteur**" dans l'attente de l'usage des cas qui peuvent se présenter et des fonctionnalités de chacun.

Pour le cas où le collecteur aurait tout de même à faire signer le producteur ou l'éco-organisme, il aurait une pop-up qui permettrait d'ajouter le poids et/ou le conditionnement et de demander le code soit du producteur, soit de l'éco-organisme.

### Que voit l'éco-organisme?

L'éco-organisme voit également le bordereau de tournée dédiée et les annexes 1. Il ne peut pas signer pour le collecteur (normal), il n'a donc pas les boutons d'action.

[En attente de signature par l'émetteur] BSD-20230314-K9CF0T4FG

Dernière action sur le BSD 14/03/2023

Code déchet 20 01 33\*

Nom usuel piles vrac

Quantité 0 tonnes

Conditionnement 0 colis :

Consistance Solide

Code onu adr piles EcoOrganisme Corepile  
vrac Siret 42248908800035

POP Non

Annexes 1 Émetteur Transporteur Destinataire

Ajouter une annexe 1

N° BORDEREAU	EMETTEUR	STATUT	ACTION
BSD-20230314-DSY3SV0EH	Établissement de test 00000000000253	En attente de signature par l'émetteur	
BSD-20230314-3WDHZNKZA	Établissement de test 00000000000322	En attente de signature par l'émetteur	
BSD-20230314-F9VBM5H37	Établissement de test 00000000000164	En attente de signature par l'émetteur	

Capture d'écran

Pdf Dupliquer Supprimer Modifier

⚠ La question du maintien de la signature automatisée des éco-organismes se pose puisque certains en abusent.

#### 4/ finalisation / fin de tournée

- Le destinataire peut gérer le bordereau chapeau comme un bordereau classique.

 Tournée	BSD-20230314- K9CF0T4FG	L'A 53	REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE- AQUITAINE	20 01 33* piles vrac	En attente de réception	 Valider la réception	Actions ▼
-------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

- Le bordereau “chapeau” n’est plus modifiable lorsque le destinataire valide la réception sur son site. C’est à ce moment que les annexes 1 collectées sont rattachées au chapeau et les non collectées sont supprimées.
- la pesée est obligatoire

### Valider la réception

Date de présentation  
14/03/2023

Lot accepté:  Oui  Non  Partiellement

Poids à l'arrivée  
7,8

Poids indicatif émis: 0 tonnes

Nom du responsable  
destinataire

Date d'acceptation  
14/03/2023

En validant, je confirme la réception des déchets indiqués dans ce bordereau.

Le destinataire renseigne ensuite l’opération réalisée (comme un BSDD classique)

 Tournée	BSD-20230314- K9CF0T4FG	L'A 53	REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE- AQUITAINE	20 01 33* piles vrac	Accepté, en attente de traitement	 Valider le traitement	Actions ▼
---------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

### Valider le traitement ✕

Nom du responsable

Traiteur

Date de traitement

14/03/2023

Opération d'élimination / valorisation effectuée

R 4 - Recyclage ou récupération des métaux et des compos...

Code de traitement prévu : R 4

Description de l'Opération

recyclage métaux

Annuler
Je valide

Le bordereau chapeau passe en statut **“Traité”** et dans le dossier **“Archives”**

Les annexes 1 prennent le même statut que leur bordereau chapeau

Annexe 1	BSD-20230314- DSY3SV0EH	Établissement de test 00000000000253	DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE-AQUITAINE	20 01 33* piles vrac	Traité	<div style="border: 1px solid #0056b3; padding: 2px; display: inline-block;">             Actions              ▼           </div>
----------	----------------------------	-----------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------	----------------------	--------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le producteur peut donc disposer de la traçabilité de son bordereau **“Annexe 1”** et il dispose du pdf du bordereau chapeau auquel il est rattaché, depuis le bouton **“Action”** puis **“Aperçu”** puis **“destinataire”**.

Consistance			
Émetteur	Transporteur	Destinataire	
	Destinataire DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NOUVELLE-AQUITAINE	Numéro de CAP	Annexé au bordereau n° BSD-20230314- K9CF0T4FG ( <a href="#">Télécharger le PDF</a> )

## Points d'attention

### Prérequis pour le producteur (collecté)

Le producteur initial (le collecté) qui a un SIRET, devra avoir créé un compte sur Trackdéchets pour:

- soit signer avec son code établissement au moment de la collecte
- soit signer sur Trackdéchets, en amont de la collecte
- soit automatiser sa signature lors de la collecte

Concernant le dernier point, il devra au préalable avoir autorisé cette automatisation depuis son compte Trackdéchets, uniquement pour une collecte sous annexe 1, et en ayant identifié le ou les collecteur(s) autorisé(s) par leur SIRET, et sous réserve que ces établissements :

- > aient un compte sur Trackdéchets
- > avec le profil renseigné (installation de tri, transit, regroupement et/ou transporteur)

> et un SIRET valide sur la base SIRENE de l'INSEE.

La révocation d'une autorisation de collecte pour un SIRET est possible.

⚠ la collecte sans signature est interdite

### **Cas des particuliers (et association ou copropriété sans siret)**

Si le producteur est un particulier, il n'a pas de compte sur Trackdéchets, la signature n'est pas demandée.

L'annexe 1 sera tout de même éditée et les informations du particulier ou de l'association devront être renseignées (il suffira de lui imprimer le document de collecte et le bordereau chapeau à la demande). Seule la signature du collecteur est demandée dans ce cas.

La signature de l'annexe 1 au format papier est recommandée auprès du particulier, et l'annexe 1 et une copie du bordereau de collecte dédiée, traité pourront être transmis à la demande.

### **Huiles noires**

Il est possible de collecter des huiles noires en tournée avec cette fonctionnalité.

**NEW** Le numéro d'échantillon est un champ qui doit être complété par le collecteur dans la pop-up de signature

Ce champ n'apparaît que pour des codes en lien avec les huiles.

La réglementation prévoit la traçabilité des huiles noires via la dématérialisation et Trackdéchets à compter du 1er janvier 2024

**NEW** liste des codes ouvrant le champ "numéro d'échantillon":

13 01 10\* à 13 01 13\*

13 02 05\* à 13 02 08\*

### **Révision**

Comme prévu dans la note initiale, il n'est pas possible de faire de révision d'une annexe 1.

→ normalement, pas d'erreur sur le siret utilisé (sinon le code et la signature automatisée ne fonctionnent pas), si tel est le cas, il suffit d'annuler et refaire une annexe 1 avant collecte

→ pas de pesée à modifier

→ pas d'erreur possible transport et destinataire

### **Supprimer un éco-organisme d'un bordereau chapeau**

Il ne sera pas possible de supprimer un éco-organisme d'un bordereau de collecte dédié s'il comporte au moins une annexe 1 signée, collectée. Ce, afin d'éviter de se servir de la facilité de signature de l'éco-organisme pour une tournée, et le retirer ensuite.

### **Je souhaite ajouter un producteur durant la tournée, est-ce possible?**

Il est possible d'ajouter une annexe 1 sur un bordereau de tournée dédiée, même en cours de tournée, tant que le destinataire n'a pas réceptionné le bordereau chapeau et donc le déchet.

### **Le site du producteur comporte plusieurs ateliers, est-ce que je peux avoir deux "annexes 1" pour un même producteur (SIRET) dans un même bordereau chapeau?**

Oui, c'est possible.

### **Que se passe-t-il si toutes les annexes 1 ne sont pas collectées?**

Elles sont supprimées automatiquement du bordereau chapeau. Il ne reste donc que les collectes effectives qui sont rattachées.

### **Est-ce qu'on peut aussi ajouter un négociant?**

Oui, on peut ajouter un négociant ou un courtier sur le bordereau chapeau (voire une entreprise intermédiaire). Dans ce cas, le négociant disposera de la traçabilité du bordereau chapeau sur son tableau de bord. On ne peut pas ajouter de négociant/courtiers sur les annexes

### **Le collecteur a-t-il un travail préparatoire avant l'usage de cette fonction?**

Le collecteur qui souhaite mettre en place une tournée sans la présence des producteurs, donc avec une signature déléguée, devra leur communiquer les informations utiles pour s'assurer qu'ils ont un compte sur Trackdéchets et qu'ils ont bien ajouté le SIRET du collecteur dans les entreprises autorisées à la collecte avec une signature déléguée.

Trackdéchets propose des supports, FAQ, formations, tutos, etc. mais ne connaît pas les "clients" des collecteurs.

Pour préparer les annexes 1, il faut également disposer des SIRET des établissements producteurs.

### **Que se passe-t-il si le destinataire valide le bordereau avant la fin de la tournée ?**

Cela signifie qu'il a validé un bordereau sans que le déchet soit arrivé sur site. Dans ce cas, cela fige le bordereau chapeau et les annexes 1 déjà collectées. Les autres annexes (non collectées) sont supprimées. Cela veut dire qu'il faut refaire un bordereau chapeau et des annexes pour finir la tournée.

Nous avons pensé mettre un indicateur de livraison sur l'espace collecteur, mais s'il l'oublie de l'indiquer, le destinataire ne peut pas valider la réception. Donc la vigilance est de mise.

### **Est-il prévu de limiter la durée de vie d'un bordereau chapeau?**

 Oui, la durée de vie d'un bordereau chapeau est limitée à 5 jours consécutifs, à partir de la signature de la première annexe 1 par le collecteur, ce, pour éviter des dérives et que des collecteurs utilisent leur véhicule comme transit en lieu et place d'une ICPE.

Cette disposition est effective sur la plateforme

Pourquoi 5 jours? (initialement 3 jours) Normalement, 1 bordereau devrait servir pour 1 journée, mais il a été laissé un peu de souplesse pour le bordereau de tournée. Certains font des tournées à la semaine et rentrent dépoter le vendredi (cela peut aller jusqu'à 3 semaines). Ce qu'on doit éviter c'est que le véhicule chargé de DD stationne en dehors des ICPE prévues avec les risques que cela représente. La solution est simplement de refaire un bordereau de tournée pour les nouvelles collectes.

### **Le client n'était pas présent, il n'a pas signé le bordereau. J'ai emporté le déchets en lui demandant de régulariser a posteriori. Que peut-t'il se passer?**

Au bout de 5 jours, les annexes non signées vont être supprimées. C'est donc impossible de leur demander de régulariser sauf à refaire un bordereau avec les annexes 1 - mais ce n'est pas la solution, ni la règle. Comme le précise cette notice, il faut anticiper l'usage d'une annexe 1 avec ses clients (délégation possible) et il n'est pas autorisé d'emporter des déchets dangereux sans la signature (directe, code ou déléguée) du producteur. Il y a

suffisamment de possibilités et de souplesse pour l'annexe 1 pour ne pas se mettre en infraction.

### **Pour quels déchets utiliser le bordereau de tournée dédiée et les annexes 1?**

Il convient de préciser que le bordereau de tournée dédiée est destiné à la collecte de lots de déchets de même nature, de même rubrique déchet (ou de même section à minima) et chimiquement compatibles entre eux et avec le matériau de la citerne.

### **Liste des codes CED qui seront autorisés avec l'annexe 1**

Il est nécessaire de limiter l'usage, pour éviter qu'elle soit dévoyée de la volonté de simplification pour les cas métiers spécifiques, de collectes en mélange qui ne permettent pas une identification formelle du producteur et de la quantité associée.

Le principe retenu est la collecte d'effluents caractérisés comme déchets dangereux **et** les déchets collectés pour les éco-organismes, en tournée dédiée y compris en déchetterie. (filière REP)

**La liste suivante a été retenue.**

**13 01 10\* à 13 01 13\*** (huiles hydrauliques usagées)

**13 02 xx** (huiles moteur, de BV, et de lubrification usagées) - sans mélange de déchets de rubriques différentes

**13 05 xx** (contenus de séparateurs eau/hydrocarbures) - sans mélange de déchets de rubriques différentes ou usage du code 130508\* si mélange

**15 01 10\*** - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus - Si éco-organisme visé sur bordereau de tournée dédiée

**15 02 02\*** - absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

**16 02 XX-** déchets provenant d'équipements électriques ou électroniques

- 16 02 09\* - transformateurs et accumulateurs contenant des PCB
- 16 02 11\* - équipements mis au rebut contenant des chlorofluorocarbones, des HCFC ou des HFC
- 16 02 13\* - équipements mis au rebut contenant des composants dangereux (3) autres que ceux visés aux rubriques 16 02 09 à 16 02 12
- 16 02 14 - équipements mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 02 09 à 16 02 13
- 16 02 15\* - composants dangereux retirés des équipements mis au rebut
- 16 02 16 - composants retirés des équipements mis au rebut autres que ceux visés à la rubrique 16 02 15

**16 06 01\*** - accumulateurs au plomb

**16 07 xx** (déchets provenant du nettoyage de cuves et fûts de stockage et de transport sauf 05 et 13) - sans mélange de déchets de rubriques différentes

**19 08 10\*** (déchets provenant d'installation de traitement des eaux usées non spécifiées ailleurs) - mélanges de graisse et d'huile provenant de la séparation huile/eaux usées

**20 01 XX\*** (Déchets municipaux - fractions collectées séparément ) (+ piles et DEEE non dangereux)

- 20 01 13\* - solvants
- 20 01 14\* - acides
- 20 01 15\* - déchets basiques
- 20 01 17\* - produits chimiques de la photographie
- 20 01 19\* - pesticides
- 20 01 21\* - tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure
- 20 01 23\* - équipements mis au rebut contenant des chlorofluorocarbones
- 20 01 26\* - huiles et matières grasses autres que celles visées à la rubrique 20 01 25
- 20 01 27\* - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
- 20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses
- 20 01 31\* - médicaments cytotoxiques et cytostatiques
- 20 01 33\* - piles et accumulateurs visés aux rubriques 16 06 01, 16 06 02 ou 16 06 03 et piles et accumulateurs non triés contenant ces piles
- 20 01 34 - piles et accumulateurs autres que ceux visés à la rubrique 20 01 33
- 20 01 35\* - équipements électriques et électroniques mis au rebut contenant des composants dangereux, autres que ceux visés aux rubriques 20 01 21 et 20 01 23
- 20 01 36 - équipements électriques et électroniques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 20 01 21, 20 01 23 et 20 01 35